





















Monsieur Jean DEBEAUPUIS

Directeur Général Direction Générale de l'Offre de Soins Ministère des Affaires Sociales et de la Santé 14, avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07

Objet: Financement F.I.R.

Réunions de concertation pluridisciplinaire de cancérologie (RCP).

LG TB 04 12 13 Réf:

Paris, le 6 décembre 2013

Monsieur le Directeur Général,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la circulaire DGOS du 8 octobre 2013 concernant le Fond d'intervention Régional (F.I.R.) qui prévoit notamment un financement destiné à rémunérer les praticiens libéraux des établissements de santé privé dit « ex-OQN » quant à leur participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire de cancérologie (RCP).

Pour mémoire, la circulaire N°DGOS/R1/2011/125 du 30 mars 2011 relative à la campagne tarifaire a mis en place un financement national de type MIG selon des critères d'allocation de ressources commun à tous les établissements de santé, ex-DGF ou ex-OQN, pour les « actions de qualité transversale des pratiques des soins en cancérologie ».

Cependant, un abattement de 25% de la dotation MIG est effectué pour les établissements de santé du secteur ex-OQN en raison du statut libéral de nos praticiens. En conséquence, la rémunération médicale relative à la participation aux RCP devait être financée à l'époque par le FIQCS, et aujourd'hui par le F.I.R..

Force est de constater que ces financements n'ont jamais été alloués dans certaines régions, et arrêtés dans les autres, malgré nos demandes répétées.

Aussi, nous sommes dans l'attente d'une présentation du dispositif d'allocation de ressources pour la participation des praticiens libéraux aux RCP que vous envisagez de mettre en œuvre via les Agences Régionales de Santé.

L'absence de mise en œuvre de ce dispositif constitue une situation de discrimination de financement des établissements de santé et de leurs professionnels pénalisant ainsi le secteur privé dit « Ex-OQN ».

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Dr Michel CHASSANG Président de la CSMF Dr Jean François REY Président de l'UMESPE Dr Roger RUA Président du SML

Dr Philippe CUQ Président de l'UCDF & Co-président du BLOC

Dr Jean Paul ORTIZ Président du SYMOHP Dr Bernard COUDERC Président de l'UNHPC

Dr François ROCHER Président du SNRO

Dr Franck BURKI Président du SFOM Dr Jean-Luc BARON
Président de la CNPCMEHP

Lamine GHARBI Président de la FHP-MCO